ANGLAIS INTENSIF: DOIT-ON S'INSPIRER DU MODÈLE LAC ST-JEAN?

En mars 2011, le premier ministre Jean Charest a annoncé la mise en place d'un programme intensif d'Anglais, langue seconde en 6^e année. Cette annonce était accompagnée d'un échéancier ambitieux s'étalant sur cinq ans. Pour faire la promotion de ce projet, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) s'appuie beaucoup sur l'expérience de la Commission scolaire du Lac-St-Jean. La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a mené une opération auprès d'enseignantes et d'enseignants de cette commission scolaire afin de vérifier la véracité des informations propagées par le MELS et la commission scolaire. Voici un état de la situation un peu moins reluisant.

HISTORIQUE DU PROJET

Il y a 18 ans, au début du projet, des mesures de soutien avaient été annoncées autant pour les titulaires que les spécialistes :

- Libérations pour la planification et la concertation
- Augmentation du temps prévu pour la correction des épreuves du MELS
- Accompagnement pédagogique par une conseillère pédagogique
- Programme de jumelage en insertion professionnelle
- Service bonifié pour les élèves HDAA dans la partie académique ou service en continu toute l'année.

Un petit historique du projet nous permet de constater qu'au fur et à mesure, les différentes formes de soutien se sont envolées. Bien qu'on ait promis des mesures d'appui pour les élèves qui auraient des difficultés, après une année et demie, celles-ci avaient disparu. Les conseillères et conseillers pédagogiques soutiennent les spécialistes d'Anglais, langue seconde, mais commencent à peine à se pencher sur la situation des titulaires.

DEUX FACES À UNE MÉDAILLE

Si la tâche est, sans contredit, plus intéressante pour les spécialistes d'Anglais (moins d'élèves, atteindre des niveaux de compétence plus élevés), du côté académique, la tâche de planification est plus complexe pour assurer de couvrir l'ensemble des programmes sans parler de la nouvelle réalité de composer avec deux groupes d'élèves (rencontres de parents en double, plus de corrections, plus de suivis, parfois adaptation à deux écoles, etc.). La 6^e année était déjà une année difficile, maintenant elle est presque impossible quand on a à cœur de bien faire son travail.

Lorsqu'arrive le changement de groupe, à la 101^e journée, le temps offert pour la transition est trop court. Plusieurs enseignantes et enseignants doivent changer d'école avec tout ce que cela comporte de matériel à déménager et la concertation se fait souvent à l'extérieur du temps de travail.

On mentionne que le projet favorise davantage la stabilité du personnel pour l'enseignement de l'Anglais, langue seconde. On oublie toutefois de signaler que les titulaires sont, pour la plupart, dans les premières années de leur carrière et acceptent ce poste pour pouvoir travailler et non par choix. D'ailleurs, entre 50 % et 75 % de ceux-ci changent chaque année.

PAS D'APPROCHE MIRACLES

On argumente que le succès de cette entreprise nécessite une « macroplanification » et des approches pédagogiques gagnantes. De leur côté, les titulaires témoignent que la pédagogie utilisée ne règle pas tout et qu'on doit d'abord s'ajuster à son groupe d'élèves. « Le meilleur enseignement c'est d'abord le contact affectif et d'être à l'écoute des besoins et des intérêts des élèves. » Les approches, bien que stimulantes, ne font pas de miracles.

Les titulaires du Lac-St-Jean rencontrés sont catégoriques: condenser les apprentissages en cinq mois entraîne une surcharge pour les élèves et pour les enseignantes et enseignants. Il y a trop d'évaluations et pas assez d'activités d'application. Dans les faits, on doit voir le programme sur quatre mois pour consacrer les dernières semaines aux épreuves du MELS. Bien qu'il ne garantisse pas le succès des apprentissages, le support parental est indispensable.

Argument massue du MELS, on souligne que les élèves HDAA connaissent des réussites et qu'on constate une hausse de l'estime d'eux-mêmes. On peut s'imaginer que, quand ceux-ci reprennent contact avec les matières de base, cette confiance acquise se fragilise un peu. Les services d'orthopédagogie dont ils auraient besoin sont manquants, étant donné que l'on donne souvent priorité au 1^{er} cycle. Certains élèves qui finissent l'académique en janvier doivent avoir de la récupération durant la période où ils sont en Anglais intensif pour conserver leurs acquis. Les titulaires, par professionnalisme, donnent de leur temps pour aider ces élèves. En Anglais intensif aussi, on doit offrir des périodes supplémentaires, car certains élèves sont en difficulté dans cette discipline.

La commission scolaire assure que ce programme ne nuit pas au cheminement des élèves au secondaire, disant avoir fait un suivi statistique. Pourtant, les enseignantes et enseignants n'ont jamais été mis au courant de ces données. Tous affirment que, bien sûr, les élèves réussissent bien en Anglais, mais en Français et en Mathématique, ils peuvent avoir des échecs ou des acquis fragiles. Malgré cela, on les dirige quand même au secondaire, car la politique de la commission scolaire est qu'il n'y a pas de redoublement à la fin du primaire. Les enseignantes et enseignants du secondaire se retrouvent devant des élèves qui auraient pu améliorer leur rendement scolaire si on leur en avait laissé le temps.

DES BÉNÉFICES DISCUTABLES

Depuis 2000, la Commission scolaire du Lac-St-Jean a démocratisé les projets d'Anglais intensif. Elle s'enorgueillit du fait que 100 % des élèves du 3^e cycle du primaire participent à ce programme. On oublie de mentionner que deux écoles n'appliquent pas le programme, ayant plutôt mis en place d'autres projets particuliers de Théâtre et d'Informatique.

Un des facteurs qui a contribué à la mise en place de l'enseignement intensif de l'Anglais en 6^e année a été le taux élevé d'échecs aux épreuves uniques du MELS en 4^e et 5^e secondaire en Anglais, langue seconde. Dix années plus tard, le personnel enseignant constate que les élèves n'ont pas plus de facilité à l'examen.

On fait aussi valoir les bénéfices du projet, notamment la diminution du décrochage scolaire de 13,3 %. Il faut savoir que la baisse du décrochage dont on fait mention a été observée dans toute la région du Saguenay-Lac-St-Jean, pas seulement à cette commission scolaire, donc que cela n'est pas directement lié à l'Anglais intensif.

On affirme aussi que la moyenne des résultats des élèves en Mathématique 5^e secondaire a augmenté à 74 %. Or, cette réussite en Mathématique est due à un travail systématique fait par les enseignantes et enseignants du secondaire. La moyenne des élèves en Français en 5^e secondaire s'est maintenue, alors que la ministre a mis en place un plan d'action pour améliorer la qualité du Français écrit.

CONCLUSION

Malgré le temps écoulé depuis la mise en place de l'Anglais intensif au Lac-St-Jean, les titulaires constatent que ce programme est encore perfectible. Les conditions d'apprentissage des élèves en ce qui concerne les autres matières que l'Anglais, langue seconde sont déficientes. S'il est admis que la compression des matières dans la moitié du temps prévu est problématique, aucune solution n'a encore été mise en place dans la commission scolaire. Veut-on vraiment reproduire cette situation à l'ensemble de la province ?